

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 06 juin 2024

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

**Convention
d'attribution de
subventions par
la Conférence des
Financeurs**

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette délibération
mise en ligne sur
le site de la ville le
18/06/2024

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
29 mai 2024

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 juin à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvia CERIANI, Vice-Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Evelyne LEBRAS, Mila CANAS et Chantal HUET
Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Mila CANAS

Madame Maryse SERVAIS donne pouvoir à madame Evelyne LEBRAS

Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET - Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID - Assistante Administrative

VU la loi ASV du 28 décembre 2015,

CONSIDERANT les demandes de subventions déposées par le CCAS à la Conférence des Financeurs pour les projets « L'interG fait son show », « Les mercredis interG » et « Journée de répit pour les aidants »

CONSIDERANT la convention du 11 avril 2024 attribuant les subventions suivantes :

- 8 360€ pour le projet : « L'interG fait son show »
- 3 350€ pour le projet : « Les mercredis interG »
- 1 450€ pour le projet : « Journée répit des aidants »

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **Autorise** madame la Présidente du CCAS, à signer la convention avec la Conférence des Financeurs pour l'année 2024 pour le versement des subventions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp, le 10 juin 2024



La Vice-Présidente du CCAS,

Sylvia CERIANI

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET